

|  |  |
| --- | --- |
| cid:image002.png@01D7E087.83DA2F40 | cid:image003.jpg@01D7E087.83DA2F40 |

Le 1er décembre 2021

**24 léopards du tri missionnés par la Région pour lutter contre le gaspillage alimentaire dans les lycées normands**

**Hubert Dejean de La Bâtie, Vice-Président de la Région Normandie en charge de la transition environnementale et énergétique, Aline Louisy-Louis, Vice-présidente en charge du sport et de la jeunesse et Gwenaëlle Beauvais, Directrice Unis Cité, se sont rendus, ce matin, au lycée Jeanne d'Arc de Rouen pour le lancement officiel de l’opération « Léopards du tri Anti-gaspi » dans 24 lycées normands.**

**Dans le cadre de ce dispositif financé à hauteur de 80 000 euros par la Région, 24 volontaires en service civique seront mobilisés, de décembre 2021 à juin 2022, pour réaliser un diagnostic dans ces établissements et leur proposer des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire.**

*« Dans un monde où les ressources sont comptées, il est important de sensibiliser au gaspillage alimentaire. Le message est mieux vécu lorsqu’il vient des jeunes vers d’autres jeunes. C’est pourquoi, après une première expérimentation réussie dans quatre lycées du Havre, nous avons décidé de déployer le dispositif des Léopards du tri Anti-gaspi à plus grande échelle. La Région est fortement mobilisée pour la lutte contre le gaspillage alimentaire et mène aussi de nombreuses actions pour encourager le tri sélectif et la valorisation des biodéchets. A titre d’exemple, deux appels à projets " tarification incitative et tri à la source des biodéchets " ont été lancés, depuis le début de l’année, avec l’ADEME, auprès des collectivités compétentes »* a rappelé Hubert Dejean de La Bâtie, Vice-Président de la Région Normandie en charge de la transition environnementale et énergétique.

Depuis la loi NOTRe du 7 août 2015, la Région Normandie est compétente en termes de planification de tous les déchets (hors déchets radioactifs) et a élaboré un Plan régional de prévention et gestion des déchets (PRPGD), qui fixe comme objectif prioritaire la généralisation du tri à la source des déchets organiques d’ici fin 2023.

Dans cet objectif, la collectivité a lancé en 2019 le dispositif « Léopards du tri ». Les Léopards du tri sont des volontaires en service civique âgés de 16 à 25 ans missionnés au sein des collectivités maîtresses d’ouvrage en matière de collecte des déchets pour sensibiliser les habitants des territoires concernés au tri, traitement et recyclage des déchets.

De 2019 à 2021 27 Léopards du tri ont ainsi accompagné 14 collectivités normandes.

Durant l’année scolaire 2020-2021 une expérimentation a aussi été menée dans quatre établissements havrais : les lycées Claude Monet, François Ier, Robert Schuman et Jules Lecesne. Quatre « Léopards du tri » ont été accompagnés par l’association Unis-Cité Normandie, et se sont mobilisés pour, après diagnostic, proposer des actions concrètes de sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire aux lycéens de ces établissements.

Forte du succès de cette expérimentation qui a permis de réduire de 30 % le gaspillage alimentaire dans ces établissements, la Région et UnisCité ont décidé de déployer l’opération « Léopards du tri Anti-gaspi » dans 19 lycées du territoire de la Métropole de Rouen et dans 5 lycées de l’Eure.

De novembre 2021 à juin 2022, 24 volontaires par équipe de 3 seront déployés dans les lycées avec pour objectifs de :

* réaliser un diagnostic initial du gaspillage (pesée du gaspillage par grandes catégories d’aliments gaspillés, matériel…) ;
* présenter les résultats du diagnostic, de façon ludique (pièce de théâtre, exposition…) à destination des élèves et des communautés au sein des lycées ;
* réaliser des ateliers d’animation dans le restaurant, sur les temps périscolaires, en impliquant au maximum les élèves pour prolonger l’action après le départ des volontaires ;
* réaliser un diagnostic final et en présenter les résultats.

**Les lycées participant à l’opération :**

* Le lycée Jeanne d’Arc de Rouen (76)
* Le lycée Blaise Pascal de Rouen (76)
* Le lycée Gustave Flaubert de Rouen (76)
* Le lycée Camille Saint-Saëns de Rouen (76)
* Le lycée Pierre Corneille de Rouen (76)
* Le lycée des Métiers Les 4 Cantons – Grieu de Rouen (76)
* Le lycée Françoise Dolto de Sotteville-lès-Rouen (76)
* Le lycée Les Bruyères de Sotteville-lès-Rouen (76)
* Le lycée Marcel Sembat Sotteville-lès-Rouen (76)
* Le lycée Vallée du Cailly de Deville-Lès-Rouen (76)
* Le lycée Fernand Leger de Grand-Couronne (76)
* Le lycée Elisa Lemonnier de Petit-Quevilly (76)
* Le lycée Val de Seine de Grand-Quevilly (76)
* Le lycée Le Corbusier de Saint-Etienne du Rouvray (76)
* Le lycée Ferdinand Buisson d’Elbeuf (76)
* Le lycée André Maurois d’Elbeuf (76)
* Le lycée Galilée de Franqueville-Saint-Pierre (76)
* Le lycée Bernard Palissy de Maromme (76)
* Le lycée Georges Baptiste de Canteleu (76)
* Le lycée Jacques Prévert de Pont-Audemer (27)
* Le Lycée des Métiers Risle-Seine de Pont-Audemer (27)
* Le lycée Augustin Boismard de Brionne (27)
* Le lycée Augustin Fresnel de Bernay (27)
* Le lycée Clément Ader de Bernay (27)

Un autre programme de lutte contre le gaspillage sera lancé au début de l’année 2022, sous un autre format dans une trentaine de lycées publics de toute la Normandie.

Contact presse :

Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr